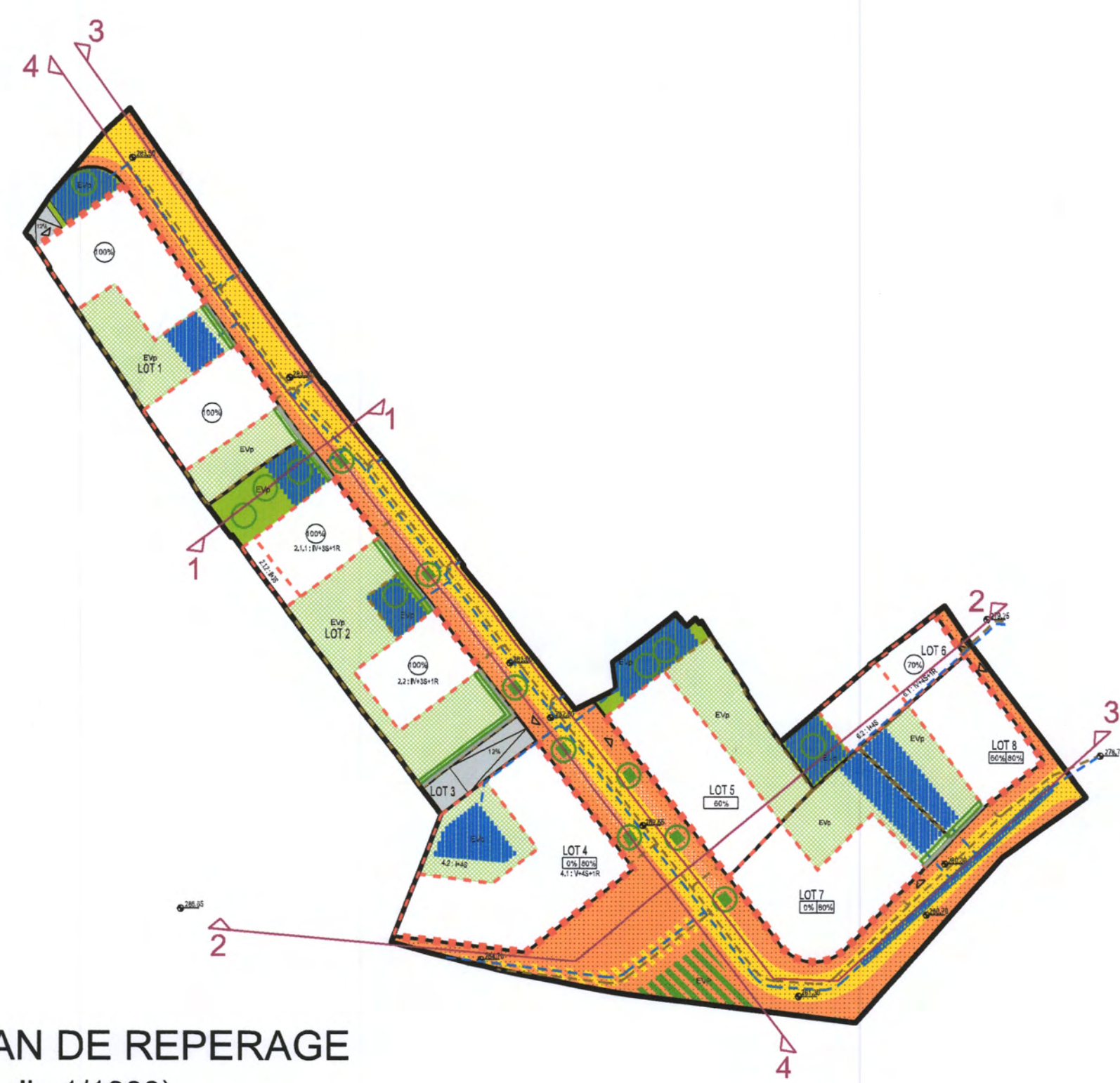




AXONOMETRIE (sans échelle)



Légende du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot :

LOT - ILOT	Surface du lot / îlot (m²)	Surface d'implantation (m²)	Surface de construction (m²)	Surface de parking (m²)	Surface de circulation (m²)
Surface d'implantation du lot	Surface d'implantation du lot	Surface d'implantation du lot	Surface d'implantation du lot	Surface d'implantation du lot	Surface d'implantation du lot
Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot
Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot	Type de lot

Courbes de niveaux :

- terrain existant
- - - terrain remodelé

Hauteur des constructions :

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types et nombres de logements :

- X-U x logements de type unifamilial
- X-B x logements de type bifamilial
- X-C x logements de type collectif

Délimitation du PAP et des zones du PAG :

- PAP délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones au PAG

Nombre de niveaux :

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Types, dispositions et nombre des constructions :

- OC constructions en ordre contigu
- ONC constructions en ordre non contigu
- X-mi x maisons isolées
- X-mj x maisons jumelées
- X-mb x maisons en bande

Formes de toiture :

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faite

Gabarit des Immeubles (plan / coupes) :

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots :

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions :

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics :

- Evp espace vert privé
- Evp espace vert public
- ADU aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé

- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets :

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes :

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques :

- rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- cotation réglementaire
- accès aux parkings souterrains
- niveaux projetés
- trait de coupe
- remblais
- bâtiments existants
- bassin de rétention enterré
- surface scellée avec couverture végétale d'épaisseur 60cm
- Tram
- fonctions principales au delà du trait de coupe
- fonctions sur le trait de coupe

Fond de plan

Plans de délimitation du périmètre :
BEST G.O s.a.r.l. - Plan du 25 07 2018 échelle 1:1000
Levés de topographie et alentours :
KNEIP Ingénieurs-Conseils s.a.r.l. - Plan N°07306-10
KNEIP Ingénieurs-Conseils s.a.r.l. - Plan N°07306-10
BEST - TOPO - Plan N°170123-12/01 du 06 07 2017



appartient à la délibération
du conseil communal
du 1er avril 2019
référence n° 82A/2018/5

Source des informations supplémentaires intégrées :

Voiries et mobilité Tram - Schroeder & Associés -
Plan N° XREF_PROJET_MODULE_NORD_VARIANTE_B_1_OPTIMISEE_APD_2017_04_13

Remarques :

Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.
Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
Les niveaux d'altitudes projetées sont approximatifs et peuvent être adaptés dans le cadre du projet d'exécution.
La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.
Par soud de lisibilité des différents traits superposés, un décalage entre les traits peut être observé.

INDICE a 15 03 2019 Modification dans le cadre du vote du Conseil Communal du 1.04.2019

PAP DERNIER SOL

Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du : 12/05/2019
La Ministre de l'Intérieur

MAITRE D'OUVRAGE
DERSOL S.A. Madame Marie-Paule KAYSER
69 Rue de Bouillon L-1248 Luxembourg 64 rue de Strasbourg L-2560 Luxembourg

MAITRE D'OEUVRE
LARUADE ARCHITECTE
24 rue Jean-François Boch L-1244 Luxembourg Tel: 27 28 00 30 s@laruade.com

PILOTAGE PROJET EN ASSISTANCE AU MAITRE DE L'OUVRAGE
PROGROUPE S.A.
11, rue de l'Industrie L-8399 Ecoparc Windhof Tel: 26 107 007 bligot@progroup.eu

BUREAU D'INGENIEURS CONSEILS
ICONE sarl
42 rue Tony Dutreux L-1429 Luxembourg j.gomes@icone.lu

PAP - PARTIE GRAPHIQUE - COUPES ET AXONOMETRIE
15 03 2019
PAP_DS_PG_P_101 ind.a
A1 1/500

